

Palais du Gouvernement, Ottawa, 18 jan. 1875.

Au très honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

MYLORD,

“ En référant de nouveau à la correspondance antécédente, j'ai l'honneur d'inclure pour l'information de Votre Seigneurie, une copie d'une communication que j'ai adressée à l'honorable Téléphore Fournier, mon ministre de la justice, lui enjoignant de commuer la sentence de mort portée récemment contre Ambroise Lépine, en deux années de détention en prison, avec la perte pour toujours de ses droits politiques. En me dispensant ainsi de l'avis de mes ministres responsables, et en exerçant la prérogative royale suivant mon propre jugement, je sais que j'ai pris une très-grave responsabilité, d'autant plus que les faits et considérations sur lesquels il fallait décider étaient d'un caractère complexe et embarrassant. Cependant je ne m'étendrai pas sur ces faits, vu qu'ils vous ont été transmis dans les premières dépêches.

“ Je suis tout à fait convaincu que cette question qui regarde l'intérêt général de ce pays, aura été réglée le mieux possible par mon intervention directe. Quoique la sentence commuée puisse paraître au-dessous de l'énormité du crime dont elle est le châtiement, je crois qu'elle satisfera mieux aux exigences opposées de la situation.

J'ai l'honneur d'être,

Mylord,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) DUFFERIN.”

Nous allons maintenant citer quelques unes des appréciations de la presse des deux partis :

L'Événement :

“ Le Gouverneur-Général vient d'accomplir, sous sa responsabilité personnelle, un grand acte de clémence qui sera accueilli par notre population avec une joie et une reconnaissance profondes. La peine de mort portée contre Lépine a été commuée en deux ans d'emprisonnement avec privation de droits politiques. Nous n'attendions pas moins de la sagesse et de la générosité du représentant de la Souveraine.

“ Ce qui donne encore, si c'est possible, plus de prix à cet noble résolution, c'est qu'elle a été proclamée au lendemain même des élections d'Ontario.

“ Les Canadiens-français ne l'oublieront pas : traqué et mis en prison sous un ministère conservateur, Lépine est, de fait, gracié sous un ministère libéral. L'opinion publique nous rendra pleine justice. Elle nous tiendra compte d'avoir amené l'heureux événement que nous saluons aujourd'hui.”

Le Nouveau Monde :

“ Chercher à imprimer une flétrissure à Lépine à propos de cette exécution, c'est chercher à l'imprimer à la population dont il était un des chefs les plus respectés, c'est chercher à l'imprimer à un million et demie de canadiens-français dont les métis ont travaillé